

Mise en ligne le 4 octobre 2024

Ville de Châteauneuf-sur-Charente  
Membres en exercice : 27  
Membres présents : 18  
Suffrages exprimés : 23

République Française

Délibération N° 2024-70  
Conseil Municipal du 25 Septembre 2024

DATE DE CONVOCATION : 19 SEPTEMBRE 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – M. VILLEGER – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – C. RAFIN – J. MARTINEAU – P. MAURY – S. HIBON-MINET – M. BARO

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à J.L. LEVESQUE – G. MIGNON donne pouvoir à B. LAFAYE – H. ROSARIO donne pouvoir à J. MARTINEAU – E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à C. RAFIN – S. RAYNAUD donne pouvoir à T. DEGRANDE

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : K. GAI – G. MIGNON – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. RAYNAUD – S. DELIMOGE – P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX NON EXCUSÉS : S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. HIBON-MINET

#### Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code électoral et notamment son article L. 270 ;

CONSIDÉRANT la démission de M William Bourgeau par courrier reçu en Mairie le 27 juin 2024 ;  
CONSIDÉRANT qu'il a automatiquement été remplacé par M Michel Baro, candidat immédiatement après le dernier élu dans l'ordre de la liste déposée à la préfecture ;  
CONSIDÉRANT que le mandat du nouveau conseiller municipal débute dès la vacance du siège ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **PAR 23 VOIX POUR** :

- prend acte de l'installation de Monsieur Michel BARO en qualité de conseiller municipal,
- prend acte de la modification du tableau du Conseil municipal, joint en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE